

VOLLEY-BALL (18.15)

Les règlements de Volleyball Canada s'appliquent à moins que l'ASINB n'établisse des règles de jeu particulières. Le cas échéant, ces dernières ont préséance.

MODIFICATIONS DE L'ASINB:

1. La règle du joueur libero ainsi que les douze remplacements* seront appliqués dans les compétitions scolaires.
2. Un nombre illimité sera alloué sur la feuille de match ainsi qu'habillé sur le banc.
3. Le ballon officiel de volley-ball de l'ASINB est le Mikasa V200W et sera utilisé pour les compétitions de l'ASINB.

* **Règle de 12 remplacements de l'ASINB:** lors des compétitions de l'ASINB, chaque équipe aura droit à un maximum de 12 remplacements par manche.

- a) Il n'y a pas de limite sur le nombre de fois qu'un joueur peut quitter et réintégrer le jeu pendant une manche, pourvu qu'on respecte le nombre de remplacements maximal (12) et que l'échange se fasse toujours entre les deux mêmes joueurs.
- b) Une fois qu'on a jumelé deux joueurs, l'échange ne peut se faire qu'entre ces deux joueurs. Le jumelage peut toutefois être modifié d'une manche à l'autre.
- c) Les remplacements peuvent avoir lieu à n'importe quel moment durant la manche, pourvu qu'il y ait un arrêt de jeu.
- d) Toutes les autres règles relatives au remplacement doivent être respectées, conformément aux règlements de Volleyball Canada. Les règles en question traitent des remplacements exceptionnels, des remplacements pour expulsion ou disqualification, des remplacements illégaux, des remplacements en cas de blessure pour les joueurs libero et non libero et des équipes incomplètes.

Dispositions spéciales

1. Nombre de parties allouées : une équipe senior aura droit à un maximum de **36** parties (y compris les matchs hors-concours, les tournois et les matchs de ligue). Les parties jouées lors des championnats régionaux et au championnat provincial ne seront pas comptées parmi les 36 parties allouées. Une équipe junior aura droit à un maximum de **30** parties (y compris les matchs hors-concours, les tournois et les matchs de ligue). Les parties jouées lors des championnats régionaux et au championnat provincial ne seront pas comptées parmi les 30 parties allouées.
 2. La hauteur du filet de volley-ball doit être comme suit :
 - a) Filles juniors - 2,24 m
 - b) Filles seniors - 2,24 m
 - c) Garçons seniors - 2,43 m
 - d) Garçons juniors - 2,35 m
 3. Les matchs de ligues DOIVENT avoir lieu au niveau de la conférence ou de la région pour que les équipes puissent avancer aux éliminatoires provinciales.
 4. Les règlements de Volleyball Canada seront utilisés pour toutes les procédures en cas d'égalité.
 5. Les classements des équipes dans un tournoi régional sera déterminé par le tableau suivant:
- *Recommande que le 4e match soit joué sur deux terrains principaux, si possible.

Championnats régionaux de volley-ball junior - format avec 6 équipes		
SAMEDI	Terrain 1	Terrain 2
1er match - 10 h 00	1 c. 3	4 c. 6
2e match - 11 h 15	2 c. 3	5 c. 6
3e match - 12 h 30	1 c. 2	4 c. 5
4e match - 14 h 30	#1A c. #2B	#1B c. #2A
5e match - 15 h 15	gagnants c. gagnant (pour la 1 ^{re} et 2 ^e place)	Jr. seulement - non-gagnant c. non-gagnant (pour la 3 ^e et 4 ^e place)

Championnats régionaux de volley-ball senior - format avec 6 équipes

SAMEDI	Terrain 1	Terrain 2
1er match - 10 h 00	1 c. 3	4 c. 6
2e match - 11 h 15	2 c. 3	5 c. 6
3e match - 12 h 30	1 c. 2	4 c. 5
4e match - 14 h 30	#1A c. #1B (éliminatoire 1) (gagnant 1e place de région)	#2B c. #2A (éliminatoire 2)
5e match - 15 h 15	Non-gagnant élim 1 c. gagnant élim 2 (gagnant 2e place de région)	

Prière de noter : Composition des divisions

Les tournois seront numérotés en fonction de ce qui suit :

Tournoi régional a lieu dans le nord		Tournoi régional a lieu dans l'est	
Division A	Division B	Division A	Division B
1. #1 nord	4. #1 est	1. #1 est	4. #1 nord
2. #2 est	5. #2 nord	2. #2 nord	5. #2 est
3. #3 nord	6. #3 est	3. #3 est	6. #3 nord

Tournoi régional a lieu dans le sud		Tournoi régional a lieu dans l'ouest	
Division A	Division B	Division A	Division B
1. #1 sud	4. #1 ouest	1. #1 ouest	4. #1 sud
2. #2 ouest	5. #2 sud	2. #2 sud	5. #2 ouest
3. #3 sud	6. #3 ouest	3. #3 ouest	6. #3 sud

6. Le championnat provincial de volley-ball junior a lieu le premier samedi et dimanche de mai. Tous les tournois provinciaux de volley-ball junior sont composés de huit (8) équipes. Les divisions sont déterminées d'après les classements régionaux. Le match de demi-finale débute entre 11 h 00 et le match de championnat commence vers 14 h 00.

Championnats provinciaux junior regroupant huit (8) équipes :

Division A	Division B
1. #1 conférence hôte	5. #1 conférence visiteur
2. #2 conférence visiteur	6. #2 conférence hôte
3. #3 conférence hôte	7. #3 conférence visiteur
4. #4 conférence visiteur	8. #4 conférence hôte

Championnats provinciaux de volley-ball junior**Format avec huit équipes sur deux jours**

Samedi et Dimanche	Terrain 1	Terrain 2
10 h 00	1 c. 4	2 c. 3
11 h 15	5 c. 8	6 c. 7
12 h 30	1 c. 3	2 c. 4
13 h 45	5 c. 7	6 c. 8
15 h 00	1 c. 2	3 c. 4
16 h 15	5 c. 6	7 c. 8
11 h 00	1A c. 2B	
12 h 15	1B c. 2A	
14 h 00	Match de championnat	

7. Le championnat provincial de volley-ball senior aura lieu à Fredericton la quatrième fin de semaine de mai. Les divisions sont déterminées en fonction du classement régional, et les deux meilleures équipes par région avanceront dans chaque catégorie.
8. **TOUS LES MATCHS (régionaux et provinciaux senior et junior) PRENNENT LA FORME D'UNE SÉRIE DEUX DE TROIS.**
9. Tout changement apporté au format du tournoi doit être approuvé par le directeur général.
10. Il faut demander des droits d'entrée pour tous les tournois régionaux et provinciaux, prière de consulter la R.F. 5.3.
11. Les équipes doivent compter au moins six (6) joueurs pour participer aux compétitions, mais l'ASINB recommande fortement l'utilisation de huit (8) joueurs ou plus.
12. **Expulsions** - Chaque conférence doit garder une trace des cartons rouges et jaunes. Un participant qui reçoit une expulsion (carton jaune et carton rouge au cours d'un même match) sera suspendu pour le reste du match et pour le match suivant. Un participant qui reçoit trois cartons rouges au cours de la saison sera suspendu pour le match suivant. Un participant qui reçoit son quatrième carton rouge de la saison sera suspendu pour le reste de la saison. Un participant qui reçoit son quatrième carton jaune de la saison recevra une suspension d'un match; un participant qui reçoit son cinquièmes cartons jaunes recevra une suspension de deux matchs, un participant qui reçoit son sixième carton jaune sera suspendu pour le reste de la saison. L'arbitre doit inscrire les sanctions sur la feuille de match et contacter le responsable de la zone. Le responsable de la zone communiquera les sanctions à la direction. Tous les entraîneurs doivent dénoncer les noms des joueurs qui reçoivent des « cartons rouges » ou une série de « jaunes » au principal de leur école et au président de la conférence de l'ASINB. Un joueur ou un entraîneur expulsé d'un match pour des raisons disciplinaires sera suspendu pour le reste de ce match ainsi que pour le prochain match au calendrier (match hors-concours, conférence, régional ou provincial). Si l'expulsion a lieu durant la demi-finale d'une compétition régionale ou provinciale, le joueur ou l'entraîneur est suspendu de la prochaine partie prévue à l'horaire, à l'exclusion des matchs hors-concours.